

A QUAND le RESPECT !

Vert Pré :

Mercredi 20 avril, le personnel de nuit se rebiffe. Il refuse d'être mis en procédure dégradée pudiquement appelée « procédure d'entraide » par la direction.

La direction qui ne prend même pas la peine de respecter les procédures qu'elle a mises en place. La procédure « d'entraide » des AS du Vert Pré stipule :

- La Maquette de nuit : USLD, 2 AS pour 3 unités – EHPAD, 2 AS pour 3 unités (soit 4 AS pour 6 unités au total).
- Pour les arrêts « au pied levé » de nuit : les 3 AS de nuit prennent en charge 2 unités.

La direction passe outre et met de plus en plus souvent l'équipe de nuit en procédure dégradée pour dépanner sur d'autres sites. Ce que ne prévoit pas cette procédure décidée unilatéralement par la direction.

Les 9 agents qui ont rencontré la direction avec la CGT, ont environ 900 heures supp cumulées. Un agent a à lui seul 300 heures supp et encore 12 CA de 2015 à prendre, mais on lui demande quand même de dépanner sur d'autres résidences ???

Reçus par la Direction (l'adjoint du DRH) le personnel et la CGT ont dénoncé le non-respect de la procédure de la direction et les conséquences sur les conditions de travail et la prise en charge des résidents.

En attendant une réponse respectueuse de la sécurité, des conditions de travail des AS et de la prise en charge des résidents, le personnel avec la CGT maintient le mouvement et refuse de se mettre en procédure dégradée pour pallier à l'absentéisme d'un autre site.

Quel est l'intérêt de mettre en difficulté une équipe pour palier une autre situation dégradée !!!

Au final ce sont 2 équipes et 2 sites en difficultés : UBUESQUE ...

